

## Comité Directeur

Du

07 MAI 2022



Association loi 1901  
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 Juillet 2017 (W595000765)  
Siège : 74 rue de Beaumont 59510 Hem

Salon St Jacques

Neuville St Rémy

de 09h30 à 13h30

### Membres Elus

**Présents :** Deconninck Didier – Flandre Stefanie – Derep Philippe -- Vanalderwelt Pierre Yves. – Tassan Hervé – Van Brussel Christophe

**Excusés :** Bagatto Cinthya – Biguinet Viviane –Cichy Jean Claude –Dubois Anne – Dubois Frédéric – Degandt Bernard - Delvoye Jean Pierre –Jaworski Jean Didier –Vanhelle Cécile -Vanderbeeken Stéphane.

### Représentants Départementaux :

**Présents :** Sagot Eric – Henry Mélissa

**Excusés :** Jouault Gérard – Goubin Christophe- Lefèvre Thierry –Guillet Ludovic

### Membres d'honneur

**Excusé :** Coisne Jean Pierre - Leclercq André.

### Salariés

**Excusés :** Florent Caroline - Cyrulik Gaëtan – Boutleux Sylvain.

### Invités Permanents :

**Présents :** Chevalet Philippe – Ebener Jean Baptiste – Leprovost Jean-Manuel

## PERSIDENT

Le quorum étant atteint le Président ouvre la séance à 9H35. Le Président remercie les Présents

Information FFV : décisions présent au conseil d'administration du 30 mai :

Organisation des manifestations en rotation sur les ligues à partir de la saison 2022/2023

Maxi-Volleyades, Volleyades, Mini-Volleyades et autres. Voir à se positionner (subvention, événement régional)

## Volleyades

Résultats pour la ligue plus que moyens : les garçons terminent à la septième et quatorzième place, les filles à la douzième et treizième place.

Le Président remercie les parents qui accompagnaient leurs enfants d'avoir palier aux problèmes logistiques rencontrés pour les déplacements des équipes sur le site.

Débat autour du niveau des équipes présentées : évaluation des niveaux entre départements – définitions et objectifs des événements (Volleyades- CRE-sélections)

Constat CRE de nombreux jeunes ne connaissent pas le 6x6 et les fondamentaux du volley.

La formation continue des cadres – inviter les entraîneurs club à participer aux stages - solliciter les entraîneurs de haut niveau.

Manque de communication et d'informations.

## Présentation de la nouvelle grille des licences

3 types de licences – encadrement – pratique compétitive – non compétitive.

Détails de la licence Encadrement : tous les dirigeants de club, les éducateurs, arbitres, soignant et passe Bénévole devront avoir un certificat d'honorabilité en plus de la licence Encadrement.

Nouvelle licence temporaire valable 1 mois ou 3 mois

Tarifs : augmentation de 2.50€ +1 € pour alimenter le plan emploi,

Extension de licence 5€ peu importe le nombre d'extension.

Réflexion à mettre en place sur le tarif unique évoqué par la FFVolley

**Présentation des documents pour l'Assemblée générale : convocation et livret**

Mise au vote :

**adopté à l'unanimité**

**SECRETAIRE**

Approbation des BRI32 à 37 : Pas d'observations

**adopté à l'unanimité**

Annonce de la rétractation du docteur Robelet au poste médecin ligue.

Proposition de Jean-Manuel de prendre contact avec le médecin du CREPS Julien Faiol.

Refonte du site internet de la ligue.

**Point sur les licences :**

**A** ce jour 11021 licences 1929 licenciés de plus par rapport à 2019 et à 23810 avec les événementielles.

Réflexions à mettre en place : Que fait-on pour les conservés la saison prochaine et sur la formation des cadres pour tout publique

**Intervention de Jean Baptiste EBENER CTR :**

Présentation de sa mission, des objectifs à atteindre

Projets : sur le suivi et la coordination de la formation dans les CRE en lien avec les cadres en place.

**Présentation des vœux :**

**Volley Itancourtois**

Pour toute demande de report de matchs :

- avoir une procédure numérique obligatoire, claire et définie pour tout le monde afin d'éviter les passe-droits la veille d'un match (le motif de report pour cause vacances n'étant pas une cause valable)
- Le lieu initial de la compétition ne peut être modifié sans l'accord du club qui est sollicité pour une demande de report de match. La Commission Sportive doit consulter tous les Clubs concernés avant de prendre des décisions qui ne peuvent être ni injustes ni arbitraires.

**Avis du Comité Directeur du 23 Mai 2020 : vœu recevable sur le fond mais pas sur la forme, nous ne maîtrisons pas l'informatique fédérale.**

**Vœu CRS**

Uniformisation du comptage des points au sein de la ligue et des comités

MATCH	2 / 0	2 / 1	1 / 2	0 / 2	Pénalité	Forfait
Attribution des points	3	2	1	0	-1	-3

**CRT :**

Hervé nous informe de son départ vers de nouveau horizon ou il compte faire profiter de son expérience dans le volley.

Fin de séance 12h 30

Le Secrétaire  
DEREP PHILIPPE

le Président  
DECONNINCK DIDIER